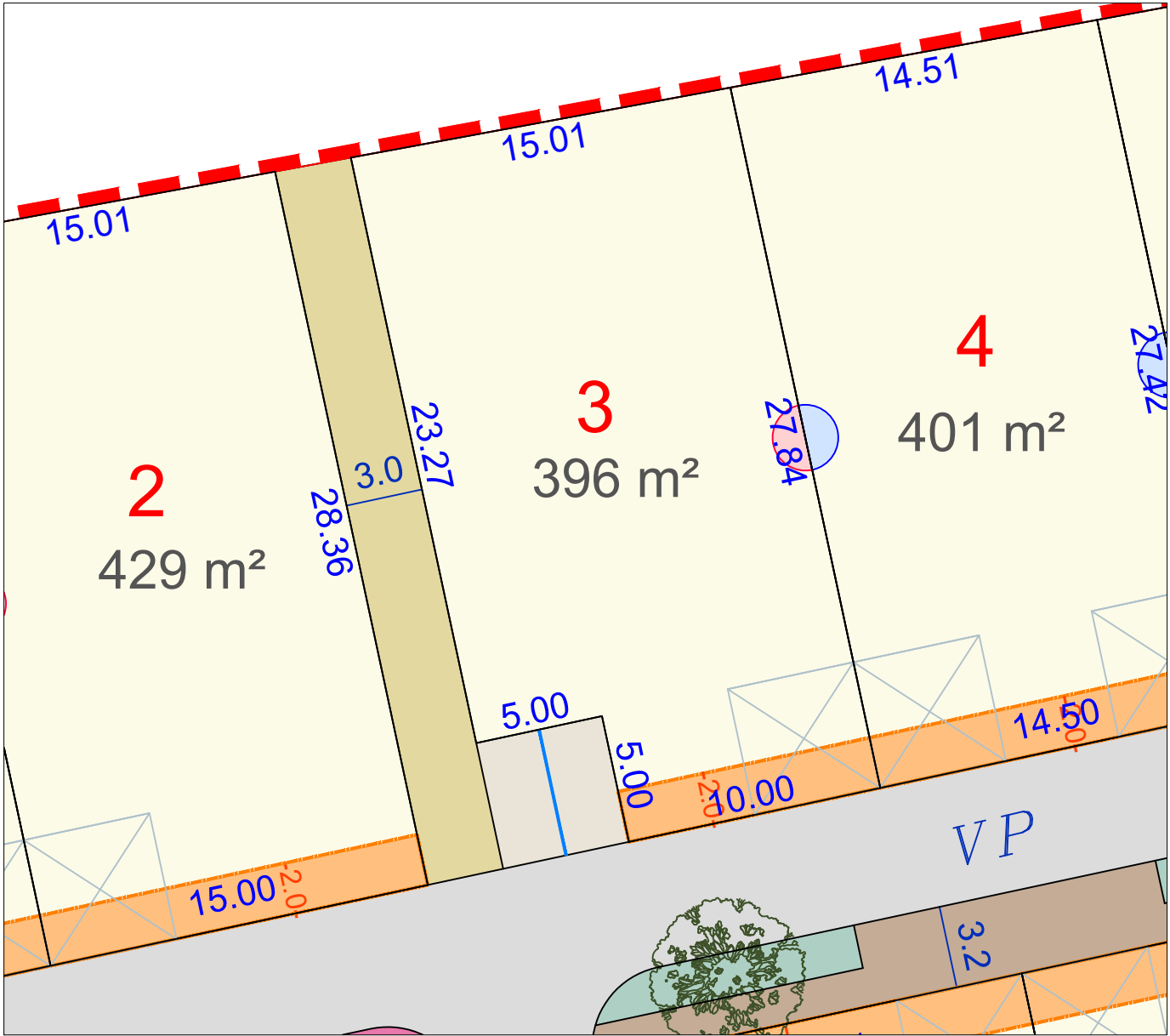


-
- A horizontal beam of total length 20m is shown. A uniformly distributed load of 10 kN/m is applied over the first 10m of the beam, represented by a black rectangular area. The beam is supported at the right end (20m).

Règlement Graphique
Lot 3
Echelle : 1/250



Zone inconstructible



Zone comprenant l'accès imposé au lot
- avec stationnement
- non constructible



Zone comprenant l'accès au choix au lot
- avec stationnement
- non constructible



Implantation totale ou partielle
obligatoire en limite séparative



Implantation totale ou partielle obligatoire
sur à minima une des deux limites
séparatives au choix



Sur les lots en limite d'emprise
publique:
- clôture réalisée par l'aménageur
- haie plantée par l'aménageur
- retrait obligatoire de 2.0 m de la
limite pour toutes constructions.

NB: le règlement graphique est issu du PA10 du
Permis d'Aménager réalisé en à compléter arrêté
n°PA à compléter

Etabli en avril 2025